

REQUISITION

à interprète, traducteurs, Experts, médecins

L'an deux mille dix-sept, le Vingt-Quatrième jour du mois de MARS.....

Nous, **Flory KABANGE NUMBI**, Procureur Général de la République et
Officier du Ministère Public près la Cour Suprême de Justice.....

Nous trouvant à notre bureau à KINSHASA/GOMBE.....

Vu l'instruction ouverte sous le n° D.025/6328 /PGR/TEZ.....

Vu les articles 48 à 52 du Code de Procédure Pénale.

Attendu que l'accomplissement du devoir ci-dessous prescrit est indispensable
à la manifestation de la vérité ;

**REQUERONS Monsieur le Directeur Général d'ACCESS BANK S.A. à
KINSHASA/GOMBE** aux fins de nous prêter son ministère et nous lui avons donné pour
mission :

Pour raisons d'enquête judiciaire, veuillez :

- procéder au gel immédiat du compte n° 21409012204 ouvert en vos livres à l'agence de Lubumbashi ;
- nous communiquer tous les renseignements y relatifs, à savoir :
 - l'adresse et l'identité du titulaire ;
 - la date d'ouverture avec le soubassement ad hoc ;
 - le relevé des mouvements y intervenus depuis l'ouverture jusqu'à ce jour (date du gel).

Il y a extrême urgence.

L'expert requis a accepté cette mission et prêté le serment suivant ⁽¹⁾.

L'EXPERT REQUIS



L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC,

Flory KABANGE NUMBI
Procureur Général de la République

¹Pour les experts et médecins : « Je jure d'accomplir ma mission et de faire rapport en honneur et conscience ».
Pour les interprètes et traducteurs : « Je jure de remplir fidèlement la mission qui m'est confiée ».
(Art. 49 du CPP)



ORDRE DE VIREMENT

(Ne pas accepter un paiement)

LUBUMBASHI

30260464

Devise	Montant
USD	27.674.571,40

30260464

Compte et nom du donneur d'ordre

00130-0859310-37 USD MUMI SARL 00130-0859310-37 USD

Banque du bénéficiaire et sa localisation
ACCESS BANK R.D CONGO S.A.

Compte du bénéficiaire
21409012204

Nom du bénéficiaire
GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU HAUT-KATANGA VS
RESERVE STRATEGIQUE.

Montant en lettres
Motif
Vingt-sept Million Six Cents Septante-Quatre Mille Cinq Cents
Septante et un Dollars Quarante Cents.

pynt note de perception N° HK 4707 - Cession des parts-DRKAT.
Lieu et date d'émission : Lubumbashi, le 16/03/2017.

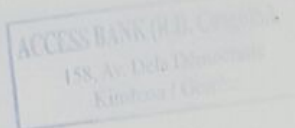
Signature(s) autorisée(s)

Wenter

Jehndad

17-07-2014

Figure-2

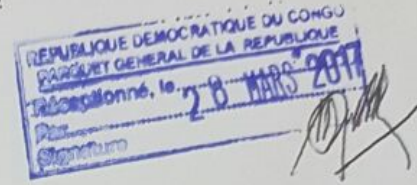


Kinshasa, le 27 mars 2017

N/ REF: ABDRC/CONCOM/053/OS/CJ/2017

A Monsieur FLORY KABANGE NUMBI
Procureur Général de la République
Kinshasa/Gombe

Monsieur le Procureur Général de la République,



Objet: Votre réquisition 1729/D.025/6328/PGR/TEZ/2017

Nous accusons réception de la réquisition du 24 Mars 2017, référence 1729/D.025/6328/PGR/TEZ/2017, réceptionnée par nos services à la même date, par laquelle vous nous demandiez de geler le compte n°21409012204 ouvert en nos livres à notre agence de Lubumbashi et de vous fournir certaines informations pour raisons d'enquête judiciaire ; et vous en remercions. Nous vous informons ce qui suit :

1. Le compte a été gelé comme requis.
2. L'identité et l'adresse du titulaire se présentent comme suit:

Intitulé	Numéro de Compte	Date d'ouverture	Adresse	Signataires
Gouvernement Provincial du Haut Katanga v/c Réserve Stratégique	21409012204	09 mars 2017	Avenue Kasa Vubu/ Commune de Lubumbashi Province du Haut Katanga	1. Jean-Claude Kazembe Musonda (Gouverneur de la Province) 2. Eric Mulenga Sula (Directeur Provincial du Trésor et de l'ordonnancement).

Nous vous signalons par ailleurs que nous sommes en relation bancaire avec le gouvernorat de la Province du Haut Katanga depuis janvier 2017, et que le compte cité ci-haut n'est que le sous compte du compte principal en Franc Congolais ouvert en nos livres depuis janvier 2017.

Vous trouverez en annexe à la présente le relevé ainsi que les documents d'identité des signataires dudit compte. Nous demeurons à votre entière disposition pour toute autre éventuelle préoccupation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Procureur Général de la République, en l'assurance de notre parfaite collaboration.

OPEYEMI SOBANJO
Directeur des Opérations

CLAIRE N'JOLI SOMBE
Directeur du Risque et Crédit

Conseil d'Administration :

Administrateur Directeur Général : Ifeanyi Njoku
Président : Ignace Mabanza Meti
Administrateurs : Agnès Kasongo Kandolo, Opeyemi Sobanjo, Serge Basaula Ndombedi, André Nyembwe Musungale, Obinna Nwosu, Eze Echesi Romanus

Id. Nat.: 01-610 - N 45553 T
Numéro d'Impôt : A 0900799 E

Access Bank (R.D. Congo) SA
RCCM : CD/KIN/RCCM/14-B-01529
Capital social : 24.047.360.000 FC
Siège social :
158, Avenue de la Démocratie (ex-Huilleries)
Kinshasa - Gombe
Tél. : (+243) 81 22 22 160
E-mail : info.drcongo@accessbankplc.com
website : www.accessbankplc.com/cd



BANQUE COMMERCIALE DU CONGO

Siège Social : Kinshasa
13, Boulevard du 30 Juin - Kinshasa Num. RCCM CD/KIN/RCCM/14-B-3364 - NID Nat. 01-610-A055
Boite Postale 2798 - Kinshasa I République Démocratique du Co
Téléphone : 0995919762 - 0815181768 Fax : +37799631
Swift : BCDCCDKI E-mail : dir@bcd.cd Site web : www.bcd

N° compte : 130-0859310-37 / USD
MUMI SARL

lc

Lubumbashi, le 21 Mars 2017.

AVIS DE DEBIT.

Les écritures ci-dessous sont portées au DEBIT de votre compte

Valeur

VOTRE OP N° 30260464 DU 21/03/2017

MONTANT

Montant que nous portons au débit de votre compte en faveur du compte N° 21409012204 GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU HAUT KATANGA VS RESERVE STRATEGIQUE chez ACCESS BANK en paiement de la NOTE DE PERCEPTION HK 4707 du 14/03/2017 CESSION DES PARTS.

USD 27.674.571,4
=====

(Dollars Américains vingt sept millions six cents septante quatre mille cinq cents septante et un, centime quarante).

Veillez agréer l'assurance de notre considération distinguée.

BANQUE COMMERCIALE DU CONGO

Patrick MUMBA KAPOMP

MICHAEL DEMEY

Adjoint au Directeur

Directeur

Excellence,

CONCERNE : affectation de 27.600.000\$us à la construction d'un aéroport moderne

Notre pays connaît un retard inacceptable sur plusieurs plans comparativement aux pays voisins potentiellement moins nantis que la RDC.

A mon humble avis, ce n'est pas l'argent qui fait défaut mais plutôt la bonne volonté, l'amour de la patrie et la détermination de ses fils et filles.

Votre avènement à la tête de notre pays me donne raison dans la mesure où grâce à votre détermination, à votre volonté politique et à votre amour patriotique, on assiste à une métamorphose de ce Congo qui ressemblait à un bien abandonné et sans maître.

CONSTRUCTION D'UN AEROPORT MODERNE A LUBUMBASHI

Comme votre Autorité le sait, pour la première fois depuis mon avènement à la tête de cette entité, notre Province a encaissé d'un seul coup 27.600.000\$us. Comme cette manne ne tombe pas tous les jours, je propose, dans le cadre de la Révolution de la Modernité dont vous êtes l'initiateur et sous votre impulsion de nous autoriser à entamer la construction d'un aéroport moderne à Lubumbashi, selon le modèle ci-après : AEROPORT INTERNATIONAL JOSEPH KABILA KABANGE.

Notre assurance d'y parvenir repose sur l'expérience de la construction de notre Hôtel du Gouvernement (7 niveaux, L=100m, l=25m), de notre clôture moderne et de notre Gare-routière qui sont fin prêts.

CONCLUSION

Je sollicite votre accord et votre bénédiction. S'ils me sont acquis, je vous remercie d'autoriser le Procureur Général de la République, à lever la mesure de blocage du compte du Gouvernement Provincial pour que le travail commence.